

Chronique hebdomadaire de Politique Intérieure : **C.P.I. N°195 :**

Vendredi 13 OCT 2017,
(La prochaine est prévue pour le Vendredi 20 Octobre)

INCIPIIT PERMANENT :

La Politique Intérieure a pour buts :

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité gauloise multimillénaire prioritairement et de la Nature de la Création universelle.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, *à force de violations de sa LOI FONDAMENTALE*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11,5 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques mortels les plus graves connus historiquement comme les famines, la tuberculose ou la peste noire, mais interdisant de nuire à la santé humaine, si peu que ce soit, par quelque moyen physique ou chimique que ce soit.
- 7) Respecter tous, partout, et toujours le principe de DROIT FONDAMENTAL : " D'abord, ne pas nuire " (Primum non nocere) !
- 8) Dernière modification le 28 Septembre 2017 : LMDM.

Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...

Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !

Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.

*Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables **avec des moyens matériels arrachés à la pauvreté personnelle** qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,*

Cette semaine, je vais vous parler de :

« L'ANARCHIE EN FRANCE !... »

Tout d'abord je tiens à vous informer sur ma méthode de travail et mon organisation qui révèle le besoin de l'ORDRE pour travailler.

Je consulte chaque jour plus de 150 nouvelles émanant de sources identifiées sur une échelle qui va "d'utiles à certaines", ceci dans tous les domaines. 26 domaines privilégiés peuvent faire l'objet en finale de notes sur papier. Elles sont alors classées par thèmes (*photo personnelle ci-dessous*). Souvent ces fiches, articles, dossiers sont complétés de mes commentaires publiés en réactions, et que j'appelle donc : notes.



*Photo LMDM personnelle à son domicile : NOTES pour chroniques à faire !
Sur un Salon de Jardin de 23 ans d'âge utilisé au séjour, faute de meubles d'intérieur pour cause de manque de moyens.*

Mais je n'imprime qu'une faible partie de toutes mes retenues d'informations dans mes "favoris" FIREFOX s/WINDOWS, transformés en archives de toutes mes notes, et classés bien évidemment par répertoires principaux avec leurs sous-répertoires en grand nombre. Sur toutes ces sources conservées en liens directs, une partie des données est conservée in extenso sous pdf, word, excel, txt et autres formats, également dans des classements semblables accessibles directement à tout moment sur le DD interne du PC de 2 To. Tout cela représente plus de 700.000 fichiers actuellement que je peux retrouver en moins de trente secondes sur une simple idée de ma part !

Vous voyez un peu l'efficacité de mon classement ?

Malgré cela, mes notes papiers, considérées comme directement utilisables dans mes chroniques et essentielles pour mon cerveau et mes yeux, me coûtent 160 euros en moyenne en encre toutes les six semaines, plus les rames de papiers de 500 feuilles/Mois, et les prorata, temporis et autres, de tous les abonnements nécessaires énergie et communications. Ces notes papiers de plusieurs milliers de feuilles sur la table sont là pour me permettre de soutenir, étayer, renseigner, compléter, probablement plus de deux cents futures chroniques économiques et/ou de Politique Intérieure. Elles sont doublées en numérique dans le PC. Le PC lui-même est sauvegardé régulièrement sur DD externe, caché de toute perquisition, loin d'ici... Ceci pour avis aux amateurs de tracasseries administratives possibles ! Je leur tire la langue... comme EINSTEIN !

A cet exposé préliminaire qui démontre ma super organisation personnelle, et donc l'ORDRE qui est la transmission du moteur intellectuel de travail, s'oppose l'ANARCHIE générale dans tous les domaines qui règne actuellement en France, et elle-même dans celle de l'Europe et du monde. ***L'ANARCHIE est une étape obligée mais provisoire entre un état des choses ancien stable et un prochain nouvel état des choses voulu stable par ceux qui brisent volontairement et/ou stupidement l'ancien !*** Voilà ma définition. Nous sommes dans cette étape.

Toutes mes observations de l'anarchie sont empilées dans les domaines suivants :

- L'INSTRUCTION PUBLIQUE érigée depuis MITTERRAND et consorts en EDUCATION du peuple en vue de son changement vers le SOCIALISME considéré par eux comme LA FIN QUI JUSTIFIE TOUS LES MOYENS, même les pires dégradations, dépravations et conflits entre membres d'une même famille, entre générations, entre professions, etc...

D'où toutes les tares sociales et éducatives constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- La SANTE, rendue très chère et très *paupérisante* par le moyen de l'administration sectaro-syndicale ultra-totalitaire dite de "La Sécurité Sociale", aux mains des syndicats et d'un ministère archi corrompu que renforce les autres administrations et les autres ministères pour toujours plus de produits alimentaires modifiés

maladisants et toujours moins de bons produits naturels, toujours plus de médicaments chimiques mortels et toujours moins de soins naturels.

D'où toutes les tares sociales et médicales constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- La JUSTICE, cette administration vérolée par l'idéologie totalitaire, le trafic d'influence sectaire maçonnique et autre, qui promeut des prétentieux, donc des c..(..)s, accrus en plus grand nombre encore avec des filles qui feraient mieux de s'occuper de leurs casseroles. Le résultat est affligeant : 99% de décisions bâclées, avec des préjugés divers en guise de motifs et une rédaction qui défie le bon sens, ce dont le Ministre s'est rendu compte lui-même. La "PEINE de PRISON" à la charge des victimes prévaut encore sur la nécessité de réparer réellement à la charge du criminel. C'est une idiotie de condamner les incendiaires d'une voiture de police à 7 ans de prison ! Il fallait les condamner à REPARER ! Et en cas de morts de policiers les guillotiner !

D'où toutes les tares sociales et judiciaires constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- La POLICE qui est devenue une armée de soldats armés et cagoulés, autrement dit l'inverse exact de ce qu'elle était, et aurait dû rester comme l'a défini la jurisprudence de 1976 du Tribunal de METZ : " la police doit se faire ouvertement " ! Une police qui s'est déshonorée en obéissant depuis 40 ans à des ordres illégaux venant de "responsables", DE FACTO irresponsables, dominés par leur soumission au NOVUS ORDO anglo-américano-judéo-maçonnique. Résultat : " [Le nombre de morts parmi les forces de l'ordre a quasiment doublé](#) " récolte le Salon beige : 26 en 2016, plus 18721 blessés !

D'où toutes les tares sociales et policières constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- Les TRANSPORTS qui voient les plus polluants encouragés comme les camions, les engins de chantiers ou agricoles, et les plus utiles comme l'automobile familiale, elle découragée, interdite même, d'abord par des emplacements de stationnements, en plus payants, pour... mobylettes ! Le TGV, avec une emprise sur le terrain augmentant celle des lignes de chemins de fer classiques, aggrave la qualité de la libre circulation publique générale en diminuant énormément la quantité de passagers au km et en augmentant les nuisances, sans parler des risques d'accidents et de la facilitation du terrorisme.

D'où toutes les tares sociales, collectives et administratives constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- La FAMILLE, attaquée de toutes parts à l'initiative du GOUVERNEMENT de ce régime politique pourri, corrompu, vérolé par les Sectes et abaissé par l'idéologie, souffre énormément. Les moyens de toutes ces attaques vicieuses, sournoises, violentes, avilissantes, sont les milliers d'associations subventionnées, en plus sur des impôts extorqués à ces mêmes familles ! Sans parler de toutes ces attaques policières, préfectorales, gouvernementales directes et indirectes, réglementaires et même législatives menées quotidiennement, toujours plus fortes, plus prégnantes, plus insupportables... La dévaluation du tutorat du père puis des Parents, l'accaparement de l'éducation par des fonctionnaires aux ordres du socialisme, leur détournement du suivi médical, conduit les parents qui refusent la vaccination invalidante et mortelle des enfants à être conduits en prison, au moins en correctionnelle, etc... Tout cela conduit au " [suicide européen](#) " et plus particulièrement français, comme le rapportait Yves DAOUDAL sur son blog : " ... *Pour la première fois en 2015, l'évolution démographique naturelle de l'UE devint négative* ", accentuant l'impact des immigrations forcées depuis des continents, des pays et des Peuples aux cultures, mœurs, us et coutumes totalement étrangères et inintégrables malgré les espoirs des Franc-Maçons dans leur religion luciférienne soit-disant fédératrice ! L'une des associations qui trahissent la France et nuisent aux Français est "CARE", laquelle dans un sondage "Mes Opinions.com" [réclamait la signature d'une pétition](#) "pour aider les (qualifiés) "réfugiés". Les vrais persécutés doivent être secourus dans les églises de leurs Pays, lieux d'asiles reconnus depuis des siècles.

D'où toutes les tares sociales et familiales constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- La RELIGION, laquelle ne peut être que CATHOLIQUE ou ne pas être, comme le démontre tous les jours l'actualité, nous ramène à l'HISTOIRE. D'un côté l'expansion de l'ISLAM s'accompagne d'un retour à la barbarie dans un pays comme la France qui était encore en 1981 un grand pays civilisé même s'il était, comme l'écrivit DE GAULLE dans ses mémoires : " *recru d'épreuves* ", de l'autre la commémoration du " [rétablissement de la Foi Catholique éliminée sous la domination de l'envahisseur musulman](#) " le 29 Septembre 1238, à VALENCE (Espagne). La confrontation des deux événements conduit obligatoirement à tenir compte de l'HISTOIRE si on ne veut pas mettre encore 7 siècles de RECONQUISTA à se re-débarrasser des islamiques !

D'où toutes les tares sociales et pseudo "religieuses" constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- les INSTITUTIONS, pour les meilleures, comme l'Académie française, sont marginalisées, méprisées par le gouvernement d'administratifs, d'administrations pléthoriques, et empêchées de jouer leur rôle au service du BIEN public. Quant aux assemblées dévoyées, asservies à l'idéologie, dévitalisées et empêchées de jouer leur rôle dans le contrôle des actes gouvernementaux à tous niveaux, leur irresponsabilité est criante. Les députés, les Conseillers départementaux et régionaux, renoncent à leur fonction et livrent leur pouvoir aux

exécutifs gouvernementaux à tous niveaux au prétexte que le cheminement des lois et des décisions délibérées serait trop long ! Non mais sans blague !

D'où toutes les tares sociales et pseudo "politiques" constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- Les FINANCES collectives dites "publiques", en déficits chroniques intérieurs plus extérieurs, affichent des nombres inouïs comme $70 + 80 = 150$ Milliards d'euros soit... **1.000 Milliards de Francs Français de déficits annuels en ce moment**, en augmentations constantes depuis 40 ans !!! Ces déficits sont financés par des emprunts sur le dos du peuple, jamais consulté sur ses réelles possibilités, et jamais renseigné sur les efforts à faire pour arrêter cette gabegie ! Ses représentants votent l'approbation de ces emprunts et autorisent le Gouvernement à piller les gens et leurs familles jusqu'au sang, sans le moindre scrupule ! En plus, ils sollicitent leur réélection garantie par le système électoral au mépris des refus populaires systématiques ! Les Ministres, ces "Excellences" méprisantes, prétendent taxer les biens luxueux, même le capital immobilier et même le capital foncier, pourtant déjà tous lourdement taxés déjà, après avoir dit baisser les impôts ! Comme ils se refusent à licencier les 6 millions de fonctionnaires en trop par tous les moyens possibles, évidemment la seule voie est la sur-taxation à outrance de tout et de rien ! Jusqu'au "Point LIMITE ZERO" de l'extermination atomique du peuple... (cf. : le film avec Henri FONDA)

D'où toutes les tares sociales et les désordres financiers constatés, avec accumulations de dettes chez les particuliers, qui nous nuisent quotidiennement.

- La POLITIQUE INTERIEURE ouvre la France à toutes les invasions, qui plus est souhaitées par le GOUVERNEMENT de traîtres, dénoncés comme tels ailleurs en Europe (STOCKHOLM), pour les transformer en nouveaux Français socialistes, plus vite que ne s'y laissent transformer les anciens ! Ces "gouvernants" pour compte de l'étranger ordonnent aux tribunaux de condamner les Français qui valent encore quelque chose et qui se défendent donc, au profit des "immigrés" dont personne ne veut sauf à de rares exceptions près, comme les CURIES, quelques bons scientifiques, écrivains, artisans, artistes etc... qui aiment la France, la respecte et vivent en France en bons Français. A St-MARTIN dont je vous ai parlé récemment, il y a bien eu ce que de réputées fausses, mais vraies... nouvelles avaient répandu : 105 interpellations pour pillages, agressions et tirs sur les rares policiers au travail, dixit LeFigaro.fr du 5 Octobre dernier ! Et pour beaucoup des étrangers débarqués-là sans y avoir été invités ! Le Ministre COLLOMB vient de ranger au placard le Préfet en cause dans le laxisme administratif évident qui a conduit un criminel étranger à être relâché, lui permettant dès le lendemain d'assassiner deux jeunes filles en gare de Marseille !

D'où toutes les tares sociales, administratives et nationales constatées, et qui nous nuisent quotidiennement.

- La DEFENSE, réduite à presque rien depuis CHIRAC avec la suspension de la conscription pour le Service Militaire, et dotée d'un budget marginal de 1,5% du PIB alors que c'est le SEUL DOMAINE où l'impôt soit dû en France depuis CLOVIS ! C'est dire que l'ARMEE, dans ses quatre composantes générales (AIR, MER, TERRE, D.O.T.) devrait prendre 90% des dépenses de l'Etat, le reste pour un *MINIMUM MINIMORUM* d'administration (70.000 fonctionnaires en tout, et pour tout !) ! C'est dire, du coup, la nécessité de privatiser toutes les administrations actuelles ! Je RAPPELE ENCORE UNE FOIS que LOUIS XVI régnait avec 30.000 fonctionnaires, 3.000 gendarmes répartis sur tout le territoire et 800 Sergents du Guêt à Paris, pour 30 millions d'habitants du Royaume ! LOUIS XVI ne gouvernait pas ! Les Parlements des Provinces, les JURANDES, les CORPORATIONS, LES BASTIDES etc... gouvernaient, eux, aux plans locaux, démocratiquement ! Le ROI assurait la cohésion des Peuples français autonomes, leur souveraineté commune avec la diplomatie et la défense du territoire, c'est tout et c'est déjà beaucoup. On n'en demande pas plus à ce Président de cette pseudo "république", qui prétend s'occuper de tout et le fait toujours plus mal et plus chèrement pour moins bien ! Le voilà qui est en train d'aller à Bruxelles reconnaître le drapeau européen pour en justifier la place partout aux frontons des mairies et dans les Assemblées parlementaires, place actuellement illégale !

D'où toutes les tares sociales, collectives et nationales constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- Le mépris du DROIT FONDAMENTAL du régime, à savoir sa DUDHC 1789, socle et ossature de sa Constitution et le CODE CIVIL, conduit à l'expansion illimitée de lois et de règlements illégitimes et illégaux qui ont conduit à plus de 75 CODES, peuplés de plus de 30 millions de mots dans des millions d'alinéas et des centaines de milliers d'articles. Plusieurs filières de droit ont été créées, toutes en expansion de pages à lire devenues incompréhensibles même pour les plus motivés : civil, pénal, administratif, fiscal, du travail etc... Des milliers de tribunaux et de fonctionnaires violent tous les jours le DROIT FONDAMENTAL au prétexte d'obéir à leurs petites codifications spécifiques. Pourtant la Constitution est formelle : aucune LOI, A FORTIORI aucun règlement, n'a le droit d'aller contre la Constitution !

C'est ainsi que l'EDF prétend arguer d'une décision "de la plus haute juridiction de l'ordre administratif (Conseil d'Etat)" pour vous refacturer à nouveau des services et une consommation déjà facturée en 2014-2015 et acquittée au mépris du CODE CIVIL qui décrit parfaitement la naissance des obligations jusqu'à leur

extinction. Un contrat passé avec un particulier (personne morale ou physique) est obligatoirement un contrat de droit privé = civil ! EDF poursuit sa missive par l'auto-proclamation de son "droit" à "établir une facture rétroactive (QUES ACO ?)" après parution des arrêtés ministériels tarifaires. Un arrêté est inférieur à un décret, un décret est inférieur à une loi, la loi est inférieure à la Constitution ! **Je me fous complètement de l'alibi administratif d'EDF qui a bel et bien déjà facturé et été payée en 2014 ! EDF fixe ses tarifs seule avec le Gouvernement si elle veut, c'est son problème, mais une fois tarifé, ses services facturés et payés, plus personne ne lui doit rien !** EDF n'est nullement fondée en DROIT CIVIL et FONDAMENTAL à émettre une fausse facture et à en user pour exiger d'être payée à nouveau rétroactivement sous le prétexte qu'elle aurait commis une erreur dans son tarif il y a trois ans ! Les particuliers n'ont jamais eu leur mot à dire, ils ne sont donc aucunement responsables et ne doivent RIEN ! Répondez à mon appel sur FACEBOOK, MERCI !

Du MEPRIS du DROIT FONDAMENTAL vient toutes les tares sociales, juridiques, collectives et civiles constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

- La GEOPOLITIQUE est aussi malmenée que la politique intérieure. La FRANCE ne délivre plus d'autre message que l'ANARCHIE sur ordre du GVT mondial à tous les Pays du monde ! Cela pour amener le Peuple au socialisme sous religions laïque luciférienne !

D'où toutes les tares nationales et mondiales constatées et qui nous nuisent quotidiennement.

Conclusion générale du jour :

BONNES GENS ! Vous êtes de BONNE FOI !

REFUSEZ toutes les divisions artificielles par étiquettes partisans et regardez l'essentiel !

L'ESSENTIEL c'est, en ce moment où vous recevez vos taxes d'habitations et foncières à payer, de vous rendre compte que vous payez-là plus que vous ne devez, et d'ailleurs pouvez payer, pour permettre aux localités et groupements de collectivités de pallier les inévitables pollutions de toute activité humaine ! Vous payez aussi déjà pour les réseaux d'eaux potables, de ruissellements et usées, les routes de tous types de transports depuis les pieds jusqu'aux départs spatiaux en passant par les chevaux à crottin, à vapeur ou à essence et les fils de téléphones ! Vous payez déjà pour les armées qui n'ont plus rien ou presque du produit de vos efforts ! Toutes vos contributions, libres en droit fondamental, sont devenues des impôts prélevés par coercition à la source et servent prioritairement, non pas l'objet, mais le système lui-même d'abord qui ne rend pratiquement plus aucun service réel ! En tout cas de qualité voulue et payée par vous...

Pire, prenez conscience que vous êtes trahis, vendus, et maintenant carrément colonisés, avec les sous qui vous sont extorqués de force, lâchement, et qui vous manquent cruellement pour vivre et faire vivre vos familles. Même s'il faut effectivement quelques dizaines de milliers de fonctionnaires, il n'y a pas besoin d'en avoir 6,5 millions officiellement additionnés dans le budget définitif de l'État de 410 MILLIARDS D'EUROS ! **Vous souffrez pour entretenir un "système" socialiste. C'était déjà bien assez de souffrir pour vivre et faire vivre nos familles.** Le "système" ne devrait pas en dépenser plus que quelques pourcents, or il dépense 57% du Revenu National ! **Ne croyez pas un seul instant que supprimer le pompage par les impôts puisse détruire les services publics habituels. Il n'y a pas besoin d'être fonctionnaire pour enseigner aux enfants, c'est même plutôt gravement nuisible de nos jours !** Même choses dans les transports, les soins de santé, les travaux collectifs : **TOUS peuvent être rendus à MOINDRE COÛT** par des entreprises privées hors cartels et ententes.

BONNES GENS, VOUS ÊTES MANIPULES par des MENSONGES GROSSIERS ! Faites les additions ! *Voyez par exemple que TOTAL est capable de vous facturer MOINS 10% votre consommation d'électricité par rapport au tarif réglementé administrativement si cher à EDF et... trop cher pour vous ?* En plus, EDF me dit que j'aurais "bénéficié" du tarif réglementé ! Un comble, j'en ai pâti, PAS bénéficié ! La concurrence VRAIE est garantie par le CODE CIVIL qui interdit les cartels et les ententes ! Voyez comme elles sont légions dans les banques et ailleurs... **Qui est responsable ? Eh ! Bien, mais, le CHEF DE L'ETAT ès qualité constitutionnelle !**

EXIGEZ donc du Président du régime, lequel a pour tâche principale de garantir l'application de la CONSTITUTION, qu'il fasse appliquer les 17 articles de la DUDHC 1789 et le CODE CIVIL en refusant en sus de promulguer, et encore moins de proposer, les lois qui violent le DROIT FONDAMENTAL de son propre régime qui n'est pas le nôtre !

Rappelez-vous que l'article 1er du CODE CIVIL stipulait jusqu'en 2004 que c'était " ***le ROI, ou à défaut le Président de la République*** " qui promulguait les lois, signait les Traités etc... En 2005, CHIRAC a fait voté une loi générale modifiant tous les Codes existants de l'époque après les voir fait re-rédiger par des fonctionnaires ou des élus à sa botte, hors tout débat parlementaire ! **Évidemment, l'article 1er du CODE CIVIL ne mentionne plus le Roi... mais voyez comme il est facile de l'y remettre ! Hein !? Vous avez compris !?**

Chronique rédigée sur 4 Pages, plus les photos et les annexes ponctuelles.
Synthèse des résumés et analyses effectuées dans 3527 pages de notes.

NB : Votre adhésion à RADIO-SILENCE de 20 €/an et par lecteur/auditeur de toutes les chroniques et travaux offerts à votre curiosité, suffirait à l'association pour défrayer les bénévoles comme elle en a le devoir légal mais qu'elle ne peut remplir à ce jour. Pensez-y ! D'où l'appel personnel d'1 € par parution et par lecteur ! Mais aussi à venir aux grandes réunions annuelles de rencontres des auditeurs/lecteurs avec les chroniqueurs, organisées par le bureau de l'association et ses gentils membres efficaces. De telles réunions de milliers de gens seraient des plus efficaces pour notre cause : celle de la VERITE en Jésus-Christ et en toutes choses. J'appelle nos plus de 20.000 auditeurs et lecteurs mensuels mis à jour de cotisation le jour de la réunion à marquer leur intention d'y venir ce qui permettra alors à l'organisation de prévoir leur accueil. J'y crois... LMDM : note mise à jour le Vendredi 28 Juillet 2017.

CPI par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS**. Chroniqueur sur RS et adhérent à 20 €/an de RS en sus !

Ancien Professeur d'Économie Politique, qui plus est appliquée au monde bancaire, auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD, nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France et destructeurs de la Haute banque française qui "damait le pion" aux Anglais avant le sinistre 10 Mai 1981. Je suis fier de ma montre en Or massif reçue le 1er janvier 2001 avec ma nomination, dont je n'imaginais pas alors que mon accession au sommet du métier à force de travail acharné, allait être sabrée par MITTERRAND et Consorts 5 mois plus tard. LMDM : note mise à jour le Vendredi 28 Juillet 2017.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason déposé après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS (forcément) au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



Annexes :

1) **HUMOUR de CHIEN :**

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-n1-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

Rappel permanent de la menace que l'ennemi ne nous laissera désormais plus très longtemps le droit de prendre avec le sourire sous peine d'égorgement en place publique !

Rappel : l'UOIF nouvellement "Les Musulmans de France" appela à voter MACRON !

Il semble qu'ils aient fait défection aux législatives ?...

2) **MACRON et la qualification de BANQUIER : méfiez-vous de cette qualification abusive dans les commentaires :**

MACRON a épousé au civil une ex-femme mère de trois enfants d'un autre . Élu, en place à l'Élysée, il amène encore une famille civile dite "recomposée". Donc encore un modèle de ce qu'il ne faut pas faire en sus de ce qu'il est lui-même : non seulement ignorant de la culture française, placé par le Gouvernement mondial pour asservir la France autrefois si fière, mais en plus imbu de lui-même et, nous explique-t-on, psychopathe dangereux ? Ce n'était pas le moment de lui signer en plus un BLANC-SEING ! Les abstentions recherchées par le Gouvernement mondial le lui ont procurées au premier tour.

Cependant, MACRON semble avoir de bonnes idées générales même s'il se trompe sur beaucoup de points graves et gravement, encore à l'ONU ces jours-ci. Ne vous laissez pas abuser par les admonestations sur son statut de banquier et conformément à la propagande communiste de "banquier-Rothschild". Voici ce qu'il faut savoir :

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Macron :

" **Emmanuel Macron**, né le 21 décembre 1977 à Amiens, est un homme politique, ancien haut fonctionnaire et banquier

d'affaires * français.

Diplômé de l'ENA en 2004, il devient inspecteur des finances avant de commencer en 2008 une carrière de banquier d'affaires chez Rothschild & C^{ie}. Membre du Parti socialiste entre 2006 et 2009, il est nommé secrétaire général adjoint au cabinet du président de la République française auprès de François Hollande en 2012 puis ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en 2014 dans le gouvernement Manuel Valls II.

En avril 2016, il fonde son mouvement politique baptisé En marche ! Ensuite, il démissionne quatre mois plus tard de ses fonctions de ministre³. Le 16 novembre, il annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2017."

Sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Banquier_d%27affaires : * **Banquier d'affaires**

Le banquier est un associé ou un employé cadre supérieur d'une banque d'affaires.

(NDLR = LMDM précisions : Parler de "banquier" en parlant d'un employé de banque de dépôts au contact des clients populaires en agences est un authentique NON-SENS. Surtout qu'en plus il n'ont la plupart du temps jamais obtenu même leur CAP banque et qu'ils sont donc restés de simples apprentis au SENS PROPRE)

*Sa fonction consiste à conseiller des clients de type États ou entreprises en ce qui concerne leurs besoins et leur structure de financement, ou au contraire leurs investissements et prises de participations/acquisitions. Concrètement, un **banquier d'affaires gère des émissions obligataires, des augmentations de capital ou propose des opérations de fusions-acquisitions.***

*Le métier de banquier d'affaires est donc de vendre des prestations d'ingénierie financière et non pas des crédits ou investissements populaires. Au sens strict, **une banque d'affaires** n'est donc ni une banque de dépôts, ni un établissement de crédit, mais une société de conseil, stratégique et financier, **dont les seules ressources sont les honoraires qu'elle facture aux clients qu'elle conseille.** Elle n'a donc pas de conflit d'intérêt avec des activités de crédit ou de financement dont elle est indépendante.*

*Le banquier d'affaires, à titre individuel ou au titre de sa société, est agréé, de par son adhésion obligatoire à une association professionnelle (de type CIF), ou par un statut de type prestataire de services d'investissement (PSI), ou dans un statut plus large d'établissement de crédit quand il agit dans le département « Corporate Finance » d'une banque. Il est de ce fait nécessairement enregistré sur une liste tenue par l'autorité des marchés financiers (AMF) avec, **au moins, le même statut que les conseillers financiers ou les analystes financiers.***